



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Carsat Retraite
& Santé
au travail
— Languedoc-Roussillon —

COMMUNIQUE DE PRESSE

À Toulouse, le 24/09/2026

Santé et sécurité au travail dans le médico-social : la prévention des risques se cultive dès l'entrée en formation

Alors que le secteur sanitaire et médico-social demeure l'un des plus exposés aux accidents du travail, aux troubles musculosquelettiques et aux risques psychosociaux, les partenaires du Plan régional de santé au travail (PRST) 2026-2030 font le choix d'agir en amont, dès la formation des futurs professionnels.

À l'occasion d'une visite de l'**Institut de formation d'aides-soignants (IFAS) de Castelnau-le-Lez**, le mercredi 23 septembre, la DREETS Occitanie, la Carsat Languedoc-Roussillon et leurs partenaires ont mis en lumière une initiative exemplaire visant à intégrer la prévention des risques professionnels au cœur du parcours des élèves aides-soignants.

Le médico-social, un secteur exposé aux troubles musculosquelettiques et à l'usure professionnelles

Le secteur de la santé et du soin fait face à des enjeux majeurs de santé au travail qui pèsent sur l'attractivité des métiers et le maintien en emploi. Au quotidien, les professionnels sont particulièrement exposés aux troubles musculosquelettiques, aux risques psychosociaux et à l'usure professionnelle.

Quelques chiffres-clés :

- Les accidents du travail avec arrêt sont plus fréquents dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale : 45 accidents pour 1000 salariés contre 29 % sur l'ensemble des secteurs d'Occitanie ;
- Sur 1000 salariés du secteur de la santé humaine et de l'action sociale, 17 ont eu une reconnaissance d'invalidité à leur poste de travail contre 11 % sur l'ensemble des secteurs.

Les jeunes, un public vulnérable, qui doit être sensibilisé dès la formation

Les jeunes sont particulièrement exposés aux risques pendant leurs premiers mois d'immersion en milieu professionnel. Leur sensibilisation au cours de la formation, et leur accompagnement au poste de travail constituent un enjeu majeur.

Quelques chiffres-clés :

- Les jeunes de moins de 25 ans ont un indice de fréquence des accidents du travail près de 3 fois supérieur à celui de l'ensemble des salariés ;
- Il y a 2 fois moins d'accidents du travail pour les jeunes ayant reçu un enseignement en Santé et sécurité au travail avant de commencer leur emploi ;
- En Occitanie, près de 13 % du nombre d'accidents du travail hors trajet avec arrêt concerne des jeunes de 20 à 24 ans.

Le nouveau Plan Régional de Santé au Travail 2026-2030 : réduire l'accidentologie et l'usure professionnelle dans le secteur médico-social

Pour répondre à ces défis, le nouveau Plan Régional de Santé au Travail (PRST) 2026-2030 propose une approche sectorielle inédite, bâtie à partir des réalités de terrain et portée en lien étroit avec les organisations professionnelles.

L'action « prévention des risques dans le secteur médicosocial » vise à construire une vision partagée de la sinistralité, orienter les structures (établissements de santé, EHPAD, SSIAD, SAAD) vers les financements adaptés et diffuser les pratiques de prévention.

Cette dynamique associe l'amélioration des conditions de travail, la prévention de l'usure professionnelle et la mobilisation coordonnée d'aides à l'investissement pour accompagner les structures vers des repères simples et des financements adaptés.

En outre, et parce que les salariés sont plus exposés aux risques dans les premières années d'exercice, le PRST intervient dès le cursus de formation. Dans les CFA et les instituts de formation, le plan encourage à former les équipes pédagogiques, à sensibiliser les élèves aux risques professionnels et à renforcer l'accueil des stagiaires et apprentis. Cette démarche facilite l'intégration en entreprise pour réduire les accidents lors des premières expériences professionnelles et ancrer une culture de prévention durable.

Visite de l'IFAS : agir dès la formation pour protéger les jeunes et les jeunes embauchés

L'IFAS de Castelnaud-le-Lez s'est engagé dès 2023 dans une démarche innovante visant à intégrer la prévention des risques professionnels au cœur de la formation initiale des aides-soignants.

Avec l'appui de la Carsat Languedoc-Roussillon et en lien avec la FHP Occitanie, l'institut a fait le choix de former ses élèves au dispositif Acteur PRAP 2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Social). Cette démarche permet aux futurs professionnels d'acquérir, dès leur formation, les compétences nécessaires pour prévenir les risques liés à leur activité.

« Apprendre à prendre soin des autres, en prenant soin de nous-même »

Emma, ancienne élève de l'IFAS, aide-soignante dans un EHPAD

« Une fois qu'on est seul sur le terrain, il faut faire très attention à sa santé et la formation Prap2s y aide beaucoup »

Alfred, ancien élève de l'IFAS, aide-soignant dans un hôpital

« L'objectif de la formation est d'observer et d'adopter les gestes naturels du patient afin d'éviter les douleurs et les troubles musculosquelettiques. Cette approche, en plus de réduire les risques physiques, favorise le maintien de l'autonomie du patient, en l'accompagnant sans le remplacer. »

Régis Jeanne, directeur de l'IFAS

« Préparer les futurs aides-soignants aux gestes et aux pratiques qui préservent leur santé est un enjeu majeur. Ce partenariat démontre qu'en intégrant la prévention dès la formation initiale, nous pouvons contribuer durablement à réduire les accidents du travail et à améliorer les conditions d'exercice des professionnels du soin. C'est tout le sens de l'engagement de la Carsat Languedoc-Roussillon : agir en amont pour protéger durablement la santé des salariés. »

Éric Michon, directeur de la Carsat Languedoc-Roussillon

« En faisant de l'acquisition des bons gestes et du repérage des situations à risque un axe fort de la formation initiale, l'IFAS contribue à développer une véritable culture de prévention avant même l'entrée dans la vie professionnelle. L'engagement de l'équipe pédagogique et le partenariat construit avec la Carsat ont permis d'inscrire cette démarche dans la durée. Les témoignages des anciens élèves aujourd'hui en emploi en CHU et en EHPAD sont inspirants et illustrent la pertinence de donner plus de place à la prévention dans les cursus de formation initiale et continue, au bénéfice des futurs aides-soignants, des établissements employeurs et plus largement de la qualité de vie au travail dans le secteur du soin. »

Julien Tognola, directeur de la DREETS Occitanie

A propos des partenaires :

La DREETS Occitanie

La direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) soutient la compétitivité des entreprises, le développement de l'activité et de l'emploi, veille à la protection des travailleurs, accompagne les mutations économiques dans une approche globale des entreprises, et favorise l'insertion sociale et professionnelle des personnes vulnérables. Elle veille au bon fonctionnement des marchés et à la protection des consommateurs.

En matière de santé au travail, la DREETS pilote le Plan régional de santé au travail (PRST) aux côtés des acteurs institutionnels et de la prévention. Le PRST constitue la feuille de route des acteurs de la prévention au niveau régional, programmant les actions partenariales en santé au travail. Il propose des outils pour améliorer la prévention des risques professionnels.

<https://occitanie.dreets.gouv.fr/>

La Carsat Languedoc-Roussillon

La Carsat Languedoc-Roussillon est un organisme du régime général de la Sécurité sociale qui exerce des missions de service public. Elle intervient auprès des actifs, des retraités et des entreprises au titre de la retraite, du bien-vieillir, de la prévention des risques professionnels.

En matière de risques professionnels, elle accompagne les entreprises dans la mise en place de démarches de prévention en vue de prévenir ou réduire les accidents du travail et maladies professionnelles et d'améliorer les conditions de travail des salariés. Cet accompagnement se traduit par du conseil, du contrôle, de la formation, des aides financières et la notification des taux de cotisation.

La Carsat Languedoc-Roussillon déploie un Programme d'Actions Régional dédié à la prévention des risques professionnels auprès des apprentis. Cette démarche s'appuie sur la formation des acteurs de l'apprentissage, le développement de partenariats et la diffusion d'outils de prévention afin d'améliorer durablement l'accueil et l'accompagnement des jeunes en entreprise.

Elle accompagne également près de 85 établissements du Languedoc Roussillon via un programme national dans le secteur Sanitaire et Médico -Social afin de mettre en place des démarches de prévention structurées en vue de réduire les expositions aux risques liés aux troubles musculosquelettiques, risques psychosociaux et chutes. Elle se coordonne avec l'ARS, dans le cadre d'une convention de partenariat, pour développer des formations permettant la montée en compétence de ressources en interne et financer des équipements permettant de réduire ces risques.

L'IFAS de Castelnau-Le-Lez

L'IFAS de Castelnau-le-Lez est géré par l'Association éducative pour l'hospitalisation privée (AEHP), qui dispose également d'instituts de formation à Perpignan et à Saint-Jean. Le 22 novembre 2024, l'AEHP a été habilitée pour cinq ans par le réseau de l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS à dispenser la formation « Acteur PRAP 2S » et à en délivrer le certificat. Elle a reçu en septembre 2024 le prix « Coup de cœur » des lauréats de la prévention.

Contacts presse

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS Occitanie)

Christine Lemoal

+33 6 29 85 54 40

dreets-oc.communication@dreets.gouv.fr

Carsat Languedoc-Roussillon

Lyse Delabre

06 79 15 89 62

Lyse.delabre@carsat-lr.fr

IFAS

Régis Jeanne

06 51 58 21 88

dirinstituts.aehp@fhpoccitanieformation.fr